

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH2601 Initiation à la recherche			
Ancien Code	PERH2B61RECIN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEHB2610		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) HELHa Loverval Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permettra aux étudiants de découvrir la recherche scientifique en éducation et en didactique et de se familiariser avec les démarches qui y sont liées. L'unité aura également pour but de leur permettre de chercher de l'information scientifique, d'en évaluer la pertinence et la qualité et de l'intégrer dans une production personnelle en respectant les normes scientifiques. L'introduction à la démarche de recherche abordée dans cette unité d'enseignement permettra l'approfondissement de cette thématique lors du cours de méthodologie de la recherche en Bloc 3.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
 - 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
 - 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages
- Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**
- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse

critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

- Expliquer la différence entre un fait scientifique, une étude, une théorie et une opinion
- Citer et expliquer les rôles des différentes parties d'un article de recherche et identifier les étapes d'une démarche scientifique
- Rechercher un document dans une base de données ou à l'aide d'un moteur de recherche
- Expliquer sa stratégie de recherche et de lecture d'un document
- Analyser, de manière argumentée, la fiabilité et la validité d'un document
- Résumer, oralement ou par écrit, les informations d'un graphique
- Intégrer des informations issues d'une recherche documentaire dans une production écrite personnelle et scientifique utilisant des paraphrases, des citations, un style de référencement bibliographique et en respectant le poids des sources
- Expliquer les caractéristiques d'une question de recherche
- Rédiger une question de recherche en respectant les balises vues au cours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH2B61RECINA Initiation à la recherche 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH2B61RECINA Initiation à la recherche 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche			
Ancien Code	6_PERH2B61RECINA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB2611		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement consiste en une introduction à la recherche scientifique en éducation et en didactique et aux démarches qui y sont liées.

L'unité permettra à l'étudiant de se familiariser avec l'information scientifique, de pratiquer la recherche de documents et l'évaluation des sources. Il se familiarisera aux normes de rédaction scientifiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

-L'étudiant sera capable de/d' :

- différencier un fait scientifique, une étude, une théorie et une opinion
- Citer et expliquer les rôles des différentes parties d'un article de recherche et identifier les étapes d'une démarche scientifique
- Rechercher un document dans une base de données ou à l'aide d'un moteur de recherche
- Expliquer sa stratégie de recherche et de lecture d'un document
- Analyser, de manière argumentée, la fiabilité et la validité d'un document
- Résumer, oralement ou par écrit, les informations d'un graphique
- Intégrer des informations issues d'une recherche documentaire dans une production écrite personnelle et scientifique utilisant des paraphrases, des citations, un style de référencement bibliographique et en respectant le poids des sources
- Expliquer les caractéristiques d'une question de recherche
- Rédiger une question de recherche en respectant les balises vues au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction à la recherche
- Critique des sources
- Structure d'un article scientifique et étapes d'une démarche de recherche
- Recherche documentaire, bases de données (recherche en éducation et didactique) stratégies de recherche et de lecture.
- Intégration de l'information (paraphrase, citation) et des références dans un écrit

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices et discussions méthodologiques. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices ou des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins

Sources et références

Les étudiants disposent des ouvrages de référence nécessaires en bibliothèque ainsi que d'informations bibliographiques fournies au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

supports de cours, normes APA

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en la remise d'un portfolio, selon les consignes données au cours par le professeur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).